

Cahier d'histoire

27^E ANNÉE

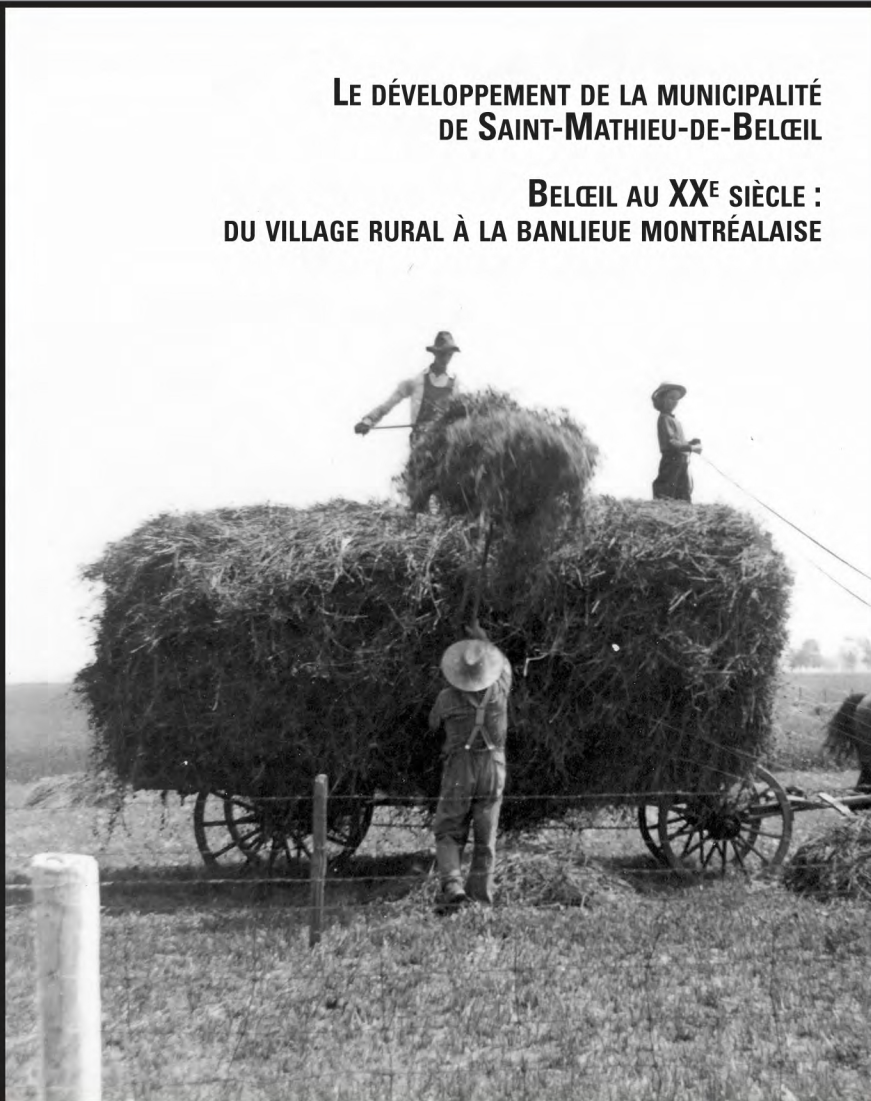
N^O 80

JUIN 2006

Société d'histoire de Belœil – Mont-Saint-Hilaire

LE DÉVELOPPEMENT DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DE-BELŒIL

BELŒIL AU XX^E SIÈCLE : DU VILLAGE RURAL À LA BANLIEUE MONTRÉLAISE



Société d'histoire de Belœil – Mont-Saint-Hilaire

Case postale 85010, Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3H 5W1

Courriel : info@shbmsh.org

Site internet : <http://www.shbmsh.org>

Membre de la Société d'histoire de la vallée du Richelieu, de la Table de coordination des archives privées de la Montérégie, de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec et de la Table culturelle de la Vallée-du-Richelieu.

Bureau de direction

Président : Alain Côté

Vice-président : Benoit Béland

Trésorier : Alain Côté

Directeurs : Jean Boissonneault

Pierre Gadbois

Pierre Lambert

Chantal Millette

Jean-Mathieu Nichols

Comité de rédaction

Chantal Millette, directrice

Anne-Marie Charuest, correctrice

Suzanne Langlois, correctrice

La Société publie des textes d'intérêt local et régional (Vallée-du-Richelieu) traitant d'histoire, de généalogie et de sujets connexes.

Les manuscrits, remis en double exemplaire et sur disquette informatique, sont soumis au comité de rédaction qui les accepte, les rejette ou propose des modifications. Les auteurs sont priés d'utiliser les *Instructions aux auteurs* préparées à leur intention.

©Société d'histoire de Belœil – Mont-Saint-Hilaire 2006

Tous droits de reproduction réservés.

Graphisme : Nicole de Passillé

Impression : Imprimerie Maska inc.

Dépôt légal : deuxième trimestre 2006, Bibliothèque nationale du Québec et Bibliothèque nationale du Canada. ISSN : 0225-5359

Page couverture : Les Lafontaine récoltant le foin en 1941.

(Source : collection Benoit Béland).

Cahier d'histoire

Société d'histoire de Belœil - Mont-Saint-Hilaire

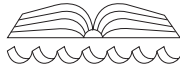
27^E ANNÉE

N^O 80

JUIN 2006

SOMMAIRE

- Le développement de la municipalité
de Saint-Mathieu-de-Belœil** _____ 3
par Benoit Béland
- Belœil au XX^e siècle :
du village rural à la banlieue montréalaise** _____ 24
par Pierre Lambert



LE DÉVELOPPEMENT DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DE-BELŒIL

————— BENOIT BÉLAND

L'auteur est vice-président de la Société d'histoire de Belœil–Mont-Saint-Hilaire et vient de terminer une maîtrise en histoire. Il nous présente ici un résumé des recherches qu'il a réalisées en 2005 dans le cadre du 150^e anniversaire de Saint-Mathieu-de-Belœil.

Il y a à peine quarante ans, la municipalité de Saint-Mathieu-de-Belœil était un territoire totalement agricole. Située sur les troisième et quatrième concessions de l'ancienne seigneurie de Belœil, entre les villes de Belœil et de Sainte-Julie, la municipalité de Saint-Mathieu-de-Belœil ne possède pas d'église, d'école ou de village sur son territoire. Longtemps dans l'ombre de sa voisine, la municipalité a su développer au cours des dernières années sa propre identité.



Figure 1. La récolte du foin au ruisseau vers 1930. (Source : collection Benoit Béland).

Une municipalité de paroisse

C'est le 1^{er} juillet 1855 que la Municipalité de la paroisse de Belœil est officiellement créée¹. La nouvelle entité civile couvrait alors la totalité de la paroisse religieuse de Belœil, soit de la limite actuelle de Saint-Marc-sur-Richelieu à celle de Saint-Basile-le-Grand sur la largeur et de la rivière Richelieu à la limite de Sainte-Julie et de Varennes sur la profondeur.

Les élections se firent rapidement, car la première assemblée du nouveau conseil municipal eut lieu le 23 juillet 1855, à la salle du presbytère de la paroisse. Le conseil était composé de Prudent Malot, Jean-Baptiste Brousseau, Joseph Préfontaine père, Jérôme Paquette dit Lavallée, Mathias Gabouriaux dit Lapalme, Augustin Pigeon fils et Isaac Blanchard. La première action du conseil fut de nommer le notaire Simon A. Davignon à titre de secrétaire-trésorier. Les conseillers élirent ensuite Prudent Malot en tant que maire de la Paroisse de Belœil². Le conseil vit ensuite à pourvoir les différents postes nécessaires à la gestion de la municipalité. Les postes créés continuaient en partie le système seigneurial et venaient remplacer les corvées. Ces emplois consistaient en des estimateurs, des inspecteurs des chemins, des sous-voyers des chemins et des ponts, des inspecteurs des fossés, clôtures et égouts et des gardiens d'enclos publics³. Ces gens, tous payés à l'acte, furent les premiers employés municipaux de Saint-Mathieu-de-Belœil.

Au cours des années subséquentes, l'administration de la municipalité allait demeurer relativement simple. Les préoccupations du conseil consistaient principalement à l'entretien des chemins et fossés et au contrôle des débits de boissons. La croissance du village de Belœil allait cependant prendre de plus en plus de place dans la gestion de la municipalité et demander une attention particulière.

La séparation du village

Le Village de Belœil avait été créé au cours des années 1840⁴. Sa croissance avait été constante et de nombreux lotissements avaient été réalisés autour de l'église. Plus au sud, l'arrivée du chemin de fer entraîna la création d'un autre village autour de la gare, Belœil Station. Ce dernier, après des débuts modestes, vit sa population augmenter rapidement avec l'arrivée de la Hamilton Powder Company⁵. Au début du XX^e siècle, la population des deux villages était assez importante pour qu'elle puisse envisager l'installation de commodités modernes comme les trottoirs, l'aqueduc et l'électricité. Les habitants de la campagne, quant à eux, ne voulaient pas payer pour des services qu'ils n'avaient pas. C'est pour pallier à ces différends que des démarches pour la séparation du village furent entreprises auprès du gouvernement provincial. Le 9 décembre 1903, la Municipalité du village de Belœil était officiellement créée⁶. La campagne perdait cependant peu de territoire, car le village avait des dimensions fort modestes. Ce dernier longeait la rivière Richelieu de la montée des Trente (l'actuelle rue Bernard-Pilon) à l'actuelle rue Noiseux sur une profondeur de dix arpents.

Dans les faits, la séparation du village apporta peu de changement à la paroisse. D'abord, la campagne conservait le nom de Municipalité de la paroisse de Belœil, nom qu'elle utilisera durant près de 50 ans. Ensuite, le conseil poursuivait ses réunions au même endroit que précédemment, soit la salle paroissiale. De plus, tous les règlements adoptés avant la séparation étaient encore valides. La campagne représentait donc la continuité de la municipalité de paroisse de 1855. Le premier maire de cette Municipalité de paroisse redéfinie fut Joseph Malo⁷. C'est avec la séparation du village qu'apparaît la municipalité de Saint-Mathieu-de-Belœil que nous connaissons, c'est-à-dire une municipalité à prédominance agricole sans agglomération villageoise.



Figure 2. La famille Lafontaine sur le chemin du Ruisseau Nord vers 1940.
(Source : collection Benoit BÉland).

La séparation du village marque également le début de nombreux démembrements qui priveront la paroisse des deux tiers de sa superficie originale. Le premier de ces démembrements est l'érection du village de McMasterville, le 31 juillet 1917⁸. Ce village, créé par la présence de l'usine d'explosifs, était situé dans le prolongement du village de Belœil, soit de la montée des Trente à la limite de Saint-Basile-le-Grand par dix arpents de profondeur. En 1921, les habitants des derniers rangs de la paroisse, de la sixième à la neuvième concession, demandèrent à avoir leur propre paroisse. Une requête est envoyée à l'évêque et reçue favorablement. La paroisse religieuse de Saint-Amable était fondée le 13 juin 1921, en même temps que la corporation municipale⁹.

Au cours des années 1950, la Ville de Belœil demandait à ce que son territoire soit agrandi. Elle voulait ainsi faire face à la croissance de sa population et à des développements futurs. La requête fut acceptée et le 10 juillet 1954, la ville annexait l'ensemble des terres depuis sa limite ouest jusqu'au rang des Trente (l'actuel boulevard Yvon-L'Heureux), sur l'ensemble de sa largeur¹⁰. Cinq ans plus tard, McMasterville effectuait la même demande, qui était également acceptée. Le territoire de cette municipalité était également prolongé jusqu'au rang des Trente¹¹. Le dernier

démembrement eut lieu le 21 mars 1964, toujours au profit de la ville de Belœil¹². Les motifs pour cette demande étaient les mêmes que dix ans auparavant, soit la croissance de la population et les projets de développement de la ville. Le territoire visé était cependant beaucoup plus grand que ce qui avait été demandé précédemment. Après l'acceptation de la demande, la paroisse de Saint-Mathieu-de-Belœil se voyait amputée de l'ensemble des terres de la première concession qui lui restait, soit de la rue Noiseux à la limite de Saint-Marc-sur-Richelieu, ainsi que de l'ensemble des terres entre la deuxième concession et la troisième concession. Avec ce dernier démembrement, la municipalité de Saint-Mathieu-de-Belœil acquérait sa physionomie actuelle.

L'arrivée de la banlieue

Si la dernière demande d'annexion de Belœil était importante, c'est qu'elle répondait à l'apparition d'un nouveau joueur dans la région, l'autoroute Transcanadienne construite en 1964¹³. Cette dernière allait avoir des répercussions importantes pour la municipalité de Saint-Mathieu-de-Belœil. La plus importante fut de l'intégrer dans la sphère banlieusarde de Montréal. L'autoroute permettait en effet un accès rapide à Montréal depuis les terres des troisième et quatrième concessions. La nouvelle proximité à Montréal, jumelée au morcellement des terres des troisième et quatrième concessions, provoquait une pression en faveur des développements résidentiel, industriel et commercial. Ces projets étaient également rendus possible grâce au changement de tracé de la montée des Trente. En effet, pour rendre la circulation vers Belœil plus fluide, l'intersection du chemin du Ruisseau Nord et de la montée des Trente et celle du chemin du Ruisseau Nord et de la montée des 42 furent redessinées.

Une première demande pour réaliser un développement résidentiel est présentée en 1964 par la compagnie Hefo Entreprise de Saint-Hyacinthe¹⁴. Le terrain visé par ce projet est situé entre le ruisseau et la rue Bernard-Pilon. Il avait été acquis l'année précédente de l'agriculteur Albert

Beauchemin¹⁵. Cependant, malgré les efforts et la volonté du promoteur, le projet ne fut jamais complété et il fut arrêté après l'ouverture de seulement quatre rues.

La même année, un autre projet voyait le jour sur le rang des Vingt-Quatre (l'actuel chemin Trudeau). Cette fois-ci, il ne s'agissait pas d'un projet résidentiel, mais plutôt de la création d'un aéroport privé. Le promoteur de l'aéroport, Jean-Marc L'Écuyer, avait loué une parcelle de terre située entre le rang des Vingt-Quatre et l'autoroute Transcanadienne. La qualité de l'aéroport laissait toutefois à désirer. La piste d'atterrissage était en gazon et le terrain devait être rehaussé pour en permettre une meilleure utilisation. L'entretien et le développement de l'aéroport représentaient de plus une charge très lourde et L'Écuyer dut se résoudre à le vendre. Les propriétaires suivants n'obtinrent pas de meilleurs résultats et l'aéroport se détériora rapidement. Finalement, en 1982, après une succession de propriétaires, la Municipalité acheta l'aéroport¹⁶.

Les premiers développements sur le territoire de Saint-Mathieu-de-Belœil demeurèrent donc modestes et discrets. Les années subséquentes allaient être témoins d'un développement plus rapide et de façon plus désordonnée. Le premier projet des années 1970 fut proposé par Théophile Préfontaine qui désirait développer un parc de maisons mobiles sur sa terre. Le conseil accepta la demande, mais seulement sur une section de la terre, celle située entre les deux chemins du Ruisseau et la montée Centrale (l'actuelle rue Saint-Jean-Baptiste). Le parc de maisons mobiles allait rapidement être complété et devant une telle réussite, Préfontaine demanda immédiatement la possibilité d'agrandir son projet. Le conseil municipal hésitait cependant à approuver cette demande, car de nombreuses questions concernant l'allure finale du projet demeuraient sans réponse. Le promoteur désirait construire des maisons mobiles sur l'ensemble de sa terre, soit du chemin du Ruisseau Nord au boisé de Verchères, ce qui ne plaisait pas au conseil. Ce dernier se donnait donc deux ans pour étudier le dossier¹⁷.